



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **8 juillet 2008**

Délibération n° 2008-0174

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Echanges internationaux pour le développement et la coopération (Ecidec)

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Rapporteur : Monsieur Julien-Laferrière

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 27 juin 2008

Secrétaire élu : Madame Nawel Bab-Hamed

Compte-rendu affiché le : 9 juillet 2008

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Auroy, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mme Bocquet, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Gignoux, Gléréan, Goux, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Morales, Petit, Pili, Pilonel, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Suchet, Terracher, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent.

Absents excusés : MM. Charrier (pouvoir à M. Genin), Passi (pouvoir à M. Balme), Mme Dognin-Sauze (pouvoir à M. Kimelfeld), M. Claisse (pouvoir à M. Jacquet), Mme Bonniel-Chalier (pouvoir à M. Bernard B), MM. Buffet (pouvoir à M. Gignoux), Chabert (pouvoir à Mme Dagorne), Cochet (pouvoir à M. Vaté), Darne JC. (pouvoir à M. Ariagno), Ferraro (pouvoir à M. Llung), Galliano (pouvoir à M. Reppelin), Mme Ghemri (pouvoir à M. Albrand), MM. Giordano (pouvoir à Mme Baume), Grivel (pouvoir à M. Bousson), Havard (pouvoir à M. Thévenot), Lambert (pouvoir à M. David G.), Lebuhotel (pouvoir à M. Brachet), Lelièvre (pouvoir à M. Imbert A), Louis (pouvoir à M. Petit), Meunier (pouvoir à M. Forissier), Millet (pouvoir à M. Thivillier), Mmes Pesson (pouvoir à M. Coulon), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Pillon (pouvoir à Mme Vullien), Serres (pouvoir à M. Flaconnèche), Sturla (pouvoir à M. Crédoz), Terrot (pouvoir à M. Gentilini), Touleron (pouvoir à Mme Besson), Turcas (pouvoir à M. Huguet), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Julien-Laferrière), M. Vurpas (pouvoir à M. Crimier), Mme Yéréman (pouvoir à M. Barthelémy).

Absents non excusés : MM. Daclin, Arrue, Rivalta, Gillet, Muet, Mmes Palaja, Perrin-Gilbert.

Séance publique du 8 juillet 2008**Délibération n° 2008-0174**

commission principale :

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Echanges internationaux pour le développement et la coopération (Ecidec)**

service : Direction générale - Direction des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2008, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Créée en 1992 par des personnes engagées sur les questions de citoyenneté et de solidarité internationale, l'association Echanges internationaux pour le développement et la coopération (Ecidec) accompagne les plus démunis dans leur volonté d'insertion économique par l'accès au micro-crédit et à la formation. Son action se base sur la coopération nord-sud, ainsi que sur les acteurs locaux impliqués dans le développement économique. Le micro-crédit (de 50 à 150 € pour un particulier et de 150 à 750 € pour un entrepreneur), crée un effet levier auprès des populations très défavorisées des pays en voie de développement, n'ayant pas accès aux prêts classiques, en leur permettant de s'inscrire dans une dynamique de projet et d'activité afin de sortir de la spirale de la grande pauvreté.

L'Ecidec intervient en Afrique de l'ouest (Bénin et Sénégal) sur des programmes de micro-crédit grâce à un produit d'épargne solidaire "coup de pouce", développé avec un réseau d'épargnants solidaires du nord. Ce produit d'épargne est labellisé par Finansol. En parallèle, chaque programme de micro-crédit est accompagné d'une formation obligatoire auprès des bénéficiaires afin de les aider à sortir de la spirale de la pauvreté et à gérer leur crédit : écriture, calcul, droit, gestion, hygiène, production artisanale.

L'Ecidec intervient aussi en France essentiellement sur des formations et des actions de sensibilisation aux finances solidaires et à la solidarité internationale. A titre d'exemple, l'Ecidec réalise des conférences et des ateliers lors de la semaine de la solidarité, la semaine des finances solidaires, auprès de Résacoop, etc. En 2008, l'Ecidec interviendra avec des ateliers lors des Dialogues en humanité et du forum mondial de la jeunesse en humanité organisés par la Communauté urbaine.

Enfin, une réflexion est en cours afin d'associer au mieux les actions de l'Ecidec avec les projets de coopération décentralisée développés par la Communauté urbaine.

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations de solidarité internationale dont les actions s'inscrivent dans les objectifs du millénaire de lutte contre la pauvreté (développement humain, social et économique des pays les plus pauvres), la Communauté urbaine propose de verser une subvention exceptionnelle de 6 000 € à l'association Ecidec au titre de l'année 2008 ;

Vu ledit dossier ;

DELIBERE

1° - Accorde une subvention de 6000 € à l'association Echanges internationaux pour le développement et la coopération (Ecidec) au titre de l'année 2008.

2° - Les dépenses seront prélevées sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - exercice 2008 - centre budgétaire 1220 - centre de gestion 122 100 - compte 657 480 - fonction 04.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 juillet 2008.